

le Père Hugolin soit prié de présenter sa conférence sous forme de mémoire au Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique."

Pour entrer pleinement dans les vues du Congrès, nous fîmes mettre en brochure notre rapport sur l'Enseignement antialcoolique à l'Ecole présentée au Congrès, en y joignant le texte d'une conférence sur le même sujet donnée devant l'Association des Instituteurs de la Province (section de Québec) le 3 juillet 1906, et mémoire et conférence furent adressées à chacun des membres du Comité catholique avant sa réunion de novembre 1909.

Le rapport fut aussi soumis officiellement au Comité catholique par son secrétaire. Le Comité reçut très favorablement le rapport, et marqua sa satisfaction dans le procès-verbal de ses délibérations. Quelques jours plus tard le Surintendant, l'hon. M. de la Bruyère, adressait aux instituteurs et aux institutrices une circulaire sur l'enseignement antialcoolique.

Entrez donc ! Réponse | aux objections qui
retiennent | hors de la Société de Tempérance. |
Par | Le R. P. Hugolin, o.f.m. | Montréal [Imp.
des Sourds-Muets] | 1909 [décembre] | . 31 pp.
in-8. Tirage de 5000 exemplaires.

Troisième édition. La préface y est supprimée,
la pagination modifiée.

[S. t.] Annonce d'une soirée de tempérance
donnée à Hull, dans la salle Notre-Dame, le
jeudi, 23 décembre 1909, à 4 heures p.m. *S.L.N.d.*
[Hull, 1909]. Feuille vol. in-12, blanche au verso.

"Le Cercle de tempérance donnera une nouvelle
représentation des pièces suivantes: Les Manifestes
électorales... Champoireau... Conventin de Boistrop
[dialogue de tempérance]... Un corps composé des
plus Jeunes Cadets de Tempérance du Canada exécu-
tera sur la scène différents mouvements exprimant
l'ardent désir de la population enfantine de Hull de
prendre part à la lutte contre l'ivrognerie et l'al-
coolisme."

Cette séance et les autres qui furent données à
Hull en janvier et février 1910, étaient organisées par
le R. P. Pelletier, o.m.i., directeur de la Société de
tempérance de Hull.